

Procès-verbal non-approuvé
Séance régulière du Conseil d'établissement
Le mardi 1er octobre 2024 à 19h
À la bibliothèque de l'école Filteau

| | |
|--|---|
| <p>Étaient présents:</p> <p>Mme Isabelle Lacombe, directrice M. Jean Francoeur, président M. Ayoub Hentati, vice-président Mme Josée Boudreault, trésorière Mme Catherine Vaillancourt, représentante au comité parent Mme Maude Bérubé, parent M. Louis-Charles Brisson, parent Mme Claudia Langevin, personnel enseignant Mme Annie Masson, personnel enseignant Mme Isabelle Bouchard, personnel du service de garde Mme Annick Rompré, personnel de soutien</p> | <p>Étaient absents:</p> <p>Mme Anne-Laure Rollin, substitut au comité parent Mme Véronique Desgagnés, directrice adjointe Mme Dominique Garneau, personnel professionnel</p> |
|--|---|

1. OUVERTURE

1.1. Mot de bienvenue

Madame Isabelle Lacombe constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous. La rencontre est ouverte à 19h00. Les présences sont indiquées dans le tableau ci-dessus.

1.2. Présentation des membres

Les membres se présentent à tour de rôle.

1.3. Adoption de l'ordre du jour

Madame Isabelle Lacombe passe en revue l'ordre du jour préalablement transmis par courriel.

| | |
|------------------------|---|
| C.E.-2024-25-98 | Il est proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. |
|------------------------|---|

2. FORMATION DU CE

2.1. Nomination du secrétaire

Annick Rompré propose d'assumer le rôle de secrétaire en alternance avec Dominique Garneau pour les autres séances de l'année.

| | |
|------------------------|--|
| C.E.-2024-25-99 | Il est proposé et résolu unanimement de désigner Annick Rompré comme secrétaire pour ce soir et Dominique Garneau et Annick Rompré du Conseil d'établissement pour le reste de l'année 2024-2025. |
|------------------------|--|

2.2. Adoption des règles d'élection

Madame Isabelle Lacombe explique que l'élection touche les postes de président, de vice-président et de trésorier du Conseil d'établissement. Elle passe en revue les règles d'élection proposées et précise que seuls les représentants des parents peuvent porter leur candidature.

| | |
|------------------|--|
| C.E.-2024-25-100 | Il est proposé et résolu unanimement d'adopter les règles d'élection présentées. |
|------------------|--|

2.3. Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur

Les participants conviennent que Madame Isabelle Lacombe assurera le rôle de présidente d'élection ainsi que le rôle de scrutatrice.

| | |
|------------------|---|
| C.E.-2024-25-101 | Il est proposé et résolu unanimement de nommer Madame Isabelle Lacombe qui assurera respectivement les rôles de présidente d'élection et scrutatrice. |
|------------------|---|

2.4. Élection du (de la) président(e)

Madame Vaillancourt propose la nomination de Monsieur Francoeur et madame Boudreault propose Monsieur Hentati. Monsieur Hentati se retire et laisse le poste de président à Monsieur Francoeur, celui-ci accepte. La présidente d'élection confirme l'élection de M. Jean Francoeur à titre de président.

2.5. Élection du (de la) vice-président(e)

La candidature de Monsieur Ayoub Hentati est proposée. Il n'y a pas d'autre proposition de candidature. M. Hentati accepte. La présidente d'élection confirme l'élection de M. Ayoub Hentati à titre de vice-président.

2.6. Élection du (de la) trésorier(ère)

La candidature de madame Josée Boudreault est proposée Il n'y a pas d'autre proposition de candidature. Mme Boudreault accepte. La présidente d'élection confirme l'élection de Mme Josée Boudreault à titre de trésorière.

2.7. Élection du représentant au comité de parents et du substitut

La première rencontre a lieu le 9 octobre 2024, il y a une rencontre par mois, les heures de début sont 19h30 et elles peuvent se faire par visioconférence ou en présentiel.

La candidature de Madame Vaillancourt est proposée comme représentante au comité de parents et elle l'accepte sa nomination. Madame Anne-Laure Rollin a mentionné son intérêt à la direction comme substitut de la représentante au comité de parents. Il n'y a pas d'autre proposition de candidature. La présidente d'élection confirme l'élection de Madame Vaillancourt à titre de représentante au comité de parents et Mme Anne-Laure Rollin à titre de représentante substitut au comité de parents.

2.8. Nomination du représentant de la communauté

Il n'y a pas de candidat au poste de représentant de la communauté. Isabelle Lacombe explique que le représentant de la communauté ne doit pas avoir de lien familial avec un élève de l'école. Il ne peut être ni enseignant, ni membre du personnel. Elle invite les membres à réfléchir à des candidats possibles et de solliciter leur intérêt à s'impliquer au sein du CE de l'école de leur quartier. Mme Isabelle Lacombe demandera à Mme Josal Kadri et M. Francoeur à Mme Caroline Robert.

3. OUVERTURE

3.1. Mot du nouveau président ou de la nouvelle présidente

Monsieur Jean Francoeur se réjouit de pouvoir travailler avec la belle équipe du Conseil d'établissement de l'école Filteau. Il est convaincu que les rencontres se dérouleront dans une ambiance de convivialité.

3.2. Dénonciation d'intérêt et divulgation des renseignements personnels

Madame Isabelle Lacombe distribue les formulaires de dénonciation d'intérêt et de divulgation des renseignements personnels à tous les représentants. Les membres du CE remettront ceux-ci à la fin de la réunion à Madame Lacombe.

3.3. Règles de régie interne Conseil d'établissement (document joint)

Madame Isabelle Lacombe passe en revue les règles de régie interne du CE. Pour obtenir le quorum d'une rencontre, la loi stipule notamment que trois membres parents doivent être présents. Ainsi, elle rappelle aux membres parents l'importance de lui signaler leur absence.

| | |
|-------------------|---|
| C.E.- 2024-25-102 | Il est proposé et résolu unanimement d'adopter les règles de régie interne en faisant la correction à la page 5 appellation MEQ au lieu de MESS telles que présentées. |
|-------------------|---|

3.4. Calendrier des rencontres et fonctionnement (document joint)

Madame Isabelle Lacombe indique que les membres ont reçu une proposition de calendrier comportant six rencontres prévues entre novembre 2024 et août 2025. Elle précise que la date de la dernière rencontre du CE sera déterminée par les participants lors de la rencontre qui aura lieu en juin 2024. Les rencontres débuteront à 19h00 et se déroulent en présentiel à l'école. Il est possible de participer en visioconférence ou au téléphone (main libre) pour accommoder les membres.

| | |
|------------------|---|
| C.E.-2024-25-103 | Il est proposé et résolu unanimement de tenir les prochaines rencontres aux dates proposées. |
|------------------|---|

3.5. Adoption et suivi au procès-verbal du 27 août 2024 (document joint)

Madame Isabelle Lacombe a transmis par courriel aux membres le procès-verbal de la réunion du 27 août 2024 préparé par Mme Dominique Garneau. Le suivi sur le Projet sécurité routière sera traité au point 3.5.1.

| | |
|------------------|--|
| C.E.-2024-25-104 | Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la réunion du 27 août 2024 tel que présenté. |
|------------------|--|

3.5.1 Projet sécurité routière

Madame Isabelle Lacombe mentionne les autocollants qui ont été remis aux plus jeunes des familles. Les pancartes ont été installées et elles sont très solides. Madame Marjorie Guay et Madame Lacombe sont à réflexion à savoir si nous allons laisser les banderoles l'hiver ou si nous les enlèverons. Si nous prenons la décision de les enlever, nous les remettons en place au printemps. Il est suggéré par les membres de les enlever pour la période hivernale.

3.6. Formation obligatoire pour les membres

Madame Isabelle Lacombe explique que les membres ont l'obligation légale de suivre les formations rendues disponibles par le ministère de l'Éducation. Sept capsules doivent être obligatoirement regardées.

D'ici la prochaine rencontre du CE, Mme Lacombe demande aux nouveaux membres de visionner les capsules 1 et 2. Les anciens membres devront regarder les nouvelles capsules qui seront disponibles éventuellement. Mme Lacombe va envoyer le lien pour les capsules.

3.7. Intervention du public

Un parent est présent dans la salle, mais il ne désire pas intervenir. On rappelle que les interventions du public ont une durée de 10 minutes, le tout se fait sur inscription.

4. DÉCISION ET DISCUSSION

4.1. Adoption du budget de l'école

Madame Isabelle Lacombe présente les principaux postes de revenus et de dépenses du budget 2024-2025 de l'école. Elle précise qu'il s'agit d'un budget initial découlant des montants reçus avant le 30 septembre 2024 et qu'il n'inclut pas les ajustements à faire suite à la déclaration de clientèle. Un budget révisé sera présenté à une prochaine rencontre.

| | |
|--------------------------|--|
| C.E.- 2024-25-105 | Il est proposé et résolu unanimement d'adopter le budget de l'école 2024-2025 tel que présenté. |
|--------------------------|--|

4.2. Approbation des activités et des sorties éducatives pour 2024-2025

Madame Isabelle Lacombe présente les listes des activités et sorties éducatives de tous les niveaux. Elle résume les changements et les directives applicables pour l'utilisation des subventions disponibles. Elle remarque quelques coquilles à corriger. Il est à noter qu'au mois de septembre dernier, Madame Lacombe a consulté par courriel les membres pour l'approbation de l'activité à l'Assemblée nationale des élèves de 6^e année prévue le 1^{er} octobre 2024 puisque les formulaires d'autorisation parentale devaient être transmis aux parents avant la tenue du CE d'aujourd'hui. Les membres ont donc déjà approuvé cette activité.

M. Francoeur signale à la direction que, par respect des pouvoirs dévolus au CE, les professeurs ne devraient pas présenter le programme des activités aux parents lors des rencontres de début d'année. Il mentionne n'avoir aucun doute sur la bonne intention de cette action, mais qu'elle demeure prématurée. Elle place en effet le CE dans une position inconfortable en laissant présumer qu'il va entériner la proposition faite.

| | |
|--------------------------|--|
| C.E.- 2024-25-106 | Il est proposé et résolu unanimement d'approuver les listes des activités et sorties éducatives (avec les corrections apportées) et d'approuver la consultation par courriel de l'activité des élèves de 6^e année à l'Assemblée nationale. |
|--------------------------|--|

4.3. Approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle 2024-2025 (COPS)

Madame Isabelle Lacombe résume les thèmes devant être couverts en orientation scolaire et professionnelle auprès des élèves du 3^e cycle (5^e et 6^e année) et présente la répartition convenue entre les années par les enseignants.

| | |
|-------------------|--|
| C.E.- 2024-25-107 | Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la répartition des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour l'année 2024-2025. |
|-------------------|--|

4.4. Leucan

Madame Isabelle Lacombe propose l'envoi aux parents d'un lien Internet vers la tirelire virtuelle de l'école Filteau pour contribuer à la campagne Leucan dans la période de l'Halloween. La tirelire virtuelle remplace les boîtes en carton. Les fonds pourront être amassés jusqu'au 31 octobre.

| | |
|-------------------|--|
| C.E.- 2024-25-108 | Il est proposé et résolu unanimement d'approuver l'envoi aux parents d'un lien vers la Tirelire virtuelle de l'école Filteau pour la campagne Leucan. |
|-------------------|--|

4.5. Aide aux parents (cueillette de besoins)

Madame Isabelle Lacombe explique qu'une mesure prévue au budget de l'école est destinée pour organiser des activités visant à soutenir les parents. Pour l'année scolaire 2024-2025, elle suggère d'abonner chaque élève à la plateforme Moozoom. Cette plateforme présente différentes thématiques (émotions, anxiété, réseaux sociaux, acceptation, des différences, responsabilisation, etc.) ainsi que des activités y étant reliées.

C'est une continuité par rapport à l'année précédente. Si la proposition est retenue encore cette année, les parents pourront accéder aux capsules formatives via l'abonnement de leur enfant et échanger avec lui sur les contenus offerts. Les membres du CE voient dans cette proposition une offre différente de ce qui a été offert dans les dernières années et une belle possibilité de complémentarité entre le travail des enseignant(e)s et les responsabilités d'éducation dévolues aux parents. Ils sont donc en accord pour que le montant réservé à l'aide aux parents serve à abonner les élèves à Moozoom.

| | |
|-------------------|--|
| C.E.- 2024-25-109 | Il est proposé et résolu unanimement d'approuver l'abonnement à la plateforme Moozoom et d'envoyer le lien aux parents. |
|-------------------|--|

5. INFORMATION

5.1. Document sur la nature et le moment des principales évaluations

Madame Isabelle Lacombe nous présente la nature et le moment des principales évaluations.

Pour le préscolaire, il n'y a pas de notes et ni d'évaluation. Les enseignants de maternelle l'ont personnalisé. Bulletin : Portrait développement de votre enfant.

Pour le primaire, il y a des pourcentages pour chacun des bulletins. Les dates de remise des bulletins sont fixes et connues d'avance. Il y a des compétences transversales évaluées (organiser son travail, travailler en équipe et Savoir communiquer). Les compétences évaluées au primaire sont notamment français, mathématiques, anglais, sciences et technologies, géographie/histoire, arts plastiques, CCQ, musique et éducation physique.

5.2. Voyage à New York pour les 6^e année

Madame Isabelle Lacombe annonce que le voyage à New York des élèves de 6^e année pourra avoir lieu. Pour diverses raisons, 18 élèves ne viendront pas au voyage. Le voyage se déroulera du 15 au 17 octobre 2024. Il y aura sept parents accompagnateurs en plus des 6 membres du personnel. Les élèves qui ne voyageront pas peuvent venir à l'école. Deux familles ont contacté madame Isabelle pour prendre un arrangement financier en lien avec cette activité.

Pour préparer les élèves de 5^e année et leur permettre de commencer à ramasser l'argent nécessaire, le CE propose de mettre l'information dans le communiqué aux parents d'avant les fêtes pour déjà les informer du voyage à venir l'année suivante. Le CE juge que la période des fêtes est une occasion propice pour une telle annonce. La direction mentionne qu'elle fait déjà mention du voyage dans le communiqué de juin, mais qu'elle est favorable à en parler également avant les fêtes.

5.3. Rapport du président du Conseil d'établissement et correspondance reçue

Il n'y a pas de rapport du président puisqu'il s'agit de la première rencontre présidée par M. Jean Francoeur. Ce dernier n'a pas eu de correspondance.

5.4. Rapport de la direction

Madame Isabelle Lacombe fait part des points suivants :

1. **Comité des élèves (5^e-6^e)** : Du 20 sept. au 29 septembre : mise en candidature et campagne électorale. 30 septembre : vote. Une annonce à l'intercom a été faite le 1^{er} octobre 2024 pour annoncer les membres du comité des élèves élus.
2. **PM d'activités** : Nous avons vécu nos premiers PM d'activités en septembre, les prochaines à venir en octobre. De belles activités sont prévues. Les dates sont sur le site WEB de l'école, inscrites au plan de travail des enseignants et seront aussi transmises dans le communiqué aux parents d'octobre.
3. **Alarme incendie** : Nous avons fait notre pratique hier. Des petits ajustements sont prévus.
4. **SDG** : la situation est critique depuis lundi. Nous avons 4 éducateurs absents pour maladie et une démission. Il n'y a toujours pas de responsable pour le SDG. Pour l'instant, nous avons réussi à combler deux postes. Tout le monde met la main à la pâte.
5. **Première communication 15 octobre** : Vous recevrez la première communication dans le portail MoZaïk.
6. **Comédie musicale** : Les auditions sont débutées et le début des pratiques est prévu pour novembre.
7. **Photos scolaires** : La photo scolaire a eu lieu du 23 et 24 septembre. Plusieurs parents bénévoles furent très aidants. En espérant que les ventes soient concluantes. Pour l'an prochain, la compagnie nous offre, en plus des photos individuelles et de groupes, des photos en action dans la classe. C'est un dossier à suivre. Photos disponibles sous peu.
8. **Bibliothèque** : Nous avons plusieurs parents et grands-parents bénévoles.
9. **Nouvelles inscriptions** : Nous avons quelques nouvelles inscriptions depuis le début de l'année. Environ cinq nouveaux élèves. Deux élèves ne se sont pas présentés et nous les avons retirés de notre organisation scolaire. Il y a 645 élèves en date d'aujourd'hui.
10. **Brigadiers et médiateurs** : Les brigadiers ont débuté. Les médiateurs sélectionnés et formation sous peu.
11. **Circulation devant l'école** : C'est mieux, mais... toujours place à amélioration. Discussion la semaine dernière avec la ville sur la possibilité que la rue Saurel devienne à sens unique. Le dossier est actuellement en analyse. Pour la rue Rochambault, il y aurait la possibilité que les stationnement soit autorisé juste d'un côté et toujours le même au lieu d'être en alternance.

5.5. Rapport du représentant au comité de parents

Il n'y a pas eu de nouvelle rencontre de ce comité. La prochaine est prévue le 9 octobre 2024.

5.6. Rapport de la Fondation

- Disco : 24 octobre
- Cinéma : 13 février
- Course : 23 mai
- Appel à projet : du 1^{er} au 30 octobre 2024
- Participera à un projet de banc de l'amitié et zone de l'amitié.
- A payé le gâteau pour l'épluchette
- A terminé l'année avec 11000\$ qui sera redistribué à la suite de l'appel de projets
- Campagne de financement des fêtes: Tuques à l'effigie de l'école, sauce spaghetti Normandin et produits Marée et Chandelles. Le reste à confirmer. Lancement de la campagne mi-novembre.

6. AUTRES SUJETS

Aucun

7. FERMETURE

7.1. Date de la prochaine rencontre

Madame Isabelle Lacombe rappelle que la prochaine rencontre est prévue le mardi 5 novembre 2024 à 19h00 à la bibliothèque de l'école.

7.2. Levée de la réunion

La réunion est levée à 21h30, tous les points à l'ordre du jour ayant été couverts.

Annick Rompré
Secrétaire d'assemblée

Jean Francoeur
Président